

# Le poids de la mémoire dans la francophonie canadienne : d’hier à aujourd’hui

BOCK, Michel et François Charbonneau (dir.) – *Le siècle du Règlement 17*. Sudbury, Prise de parole, 2015, 460 p.

BOUFFARD, Sophie et Peter Dorrington (dir.) – *Le statut du français dans l’Ouest canadien : la cause Caron*. Montréal, Éditions Yvon Blais, 2014, 268 p.

LANDRY, Michelle, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.) – *Mémoires et mobilisations*. Québec, Presses de l’Université Laval, 2015, 307 p.

Comme l’ont déjà noté plusieurs spécialistes de la question, la mémoire constitue un des principaux marqueurs identitaires pour les francophonies minoritaires canadiennes<sup>1</sup>. Il se trouve donc que pas moins de trois ouvrages collectifs parus en 2014-2015 traitent de différentes facettes de cette problématique.

Des trois, *Mémoires et mobilisations* est probablement l’ouvrage le plus ambitieux. Landry, Pâquet et Gilbert se sont donné comme objectif d’étudier trois dimensions de la mémoire : sa médiation (la manière dont elle est transmise par divers moyens de communication allant de la littérature aux médias, en passant par les ouvrages savants), son rapport à de nouveaux projets de société (souvent de nature utopique), et son incarnation dans les lieux (comme les archives ou les musées). En ce qui a trait à l’espace géographique étudié, le livre ratisse très large avec des chapitres portant sur l’Acadie, l’Ontario français et la francophonie de l’Ouest. De plus, l’ouvrage dépasse les Franco-Canadiens et intègre des chapitres qui évoquent l’Amérique du Sud (le Brésil) et la communauté innue.

Les deux autres ouvrages adoptent une approche plus ciblée, chacun traitant d’un enjeu précis. Il s’agit dans un cas du Règlement 17 qui, en 1912, a sévèrement restreint l’enseignement en français en Ontario et dans l’autre de la cause *Caron*, qui, en s’appuyant sur la Proclamation royale de 1869, visait à rendre l’Alberta et la Saskatchewan juridiquement bilingues, avant d’être finalement rejetée par la Cour suprême du Canada en 2015.

Le volume de Bock et Charbonneau nous offre une très bonne analyse des différentes dimensions de l’affaire du Règlement 17. L’ouvrage accorde beaucoup de place à l’opinion anglophone face à son adoption, avec une attention particulière portée à la rupture entre catholiques anglophones et francophones.

1 Voir notamment Anne Gilbert, Michel Bocket Joseph-Yvon Thériault (dir.) *Entre lieux et mémoire : l’inscription de la francophonie canadienne dans la durée*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 2009.

En effet, l'ultime chapitre du volume analyse l'impact de cette rupture sur le développement ultérieur du nationalisme canadien-français, qui commence, lentement mais sûrement, à s'orienter vers la création d'un État national centré sur le territoire québécois. Par ailleurs, l'ouvrage s'attarde sur les stratégies de résistance des francophones, sur le débat politique et constitutionnel entourant l'adoption du Règlement 17, et sur les représentations de cette directive dans les sphères littéraires et artistiques.

Le collectif dirigé par Bouffard et Dorrington, quant à lui, présente diverses études de la Proclamation royale de 1869, qui marque le transfert de la Terre de Rupert au Canada, explorant son statut constitutionnel, son traitement des droits linguistiques, et sa présence au sein de divers discours publics du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Deux autres chapitres analysent, de façon plus générale, la place du français dans les Prairies canadiennes à cette époque. Enfin, deux chapitres évaluent la signification de la cause *Caron* en ce qui a trait au rapport entre l'État canadien contemporain et la minorité francophone de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Malgré leurs différentes approches, ces trois ouvrages se rejoignent sur plusieurs points. Trois thèmes clés ressortent pour nous. D'abord, il s'agit de la construction de la mémoire. Pour édifier une mémoire collective, de quoi décide-t-on de se souvenir et que choisit-on d'oublier? Les ouvrages montrent que ces oublis peuvent être le résultat de la mythification de certains événements ou périodes historiques, comme le Règlement 17 ou la Révolution tranquille. Ils peuvent aussi être la conséquence du triomphe d'une mémoire alternative, celle, par exemple, des leaders d'opinion anglophones, qui a longtemps minimisé la présence française dans l'Ouest canadien<sup>2</sup>. Il y a, en deuxième lieu, la question de la transmission mémorielle, qui se fait souvent à travers des produits culturels, comme le cinéma ou la littérature, ou encore à travers la préservation de certains espaces physiques. Enfin, l'on ne peut échapper à l'enjeu de l'utilisation de la mémoire en fonction d'objectifs politiques précis. La lecture de ces ouvrages peut aussi être très stimulante quant au développement d'autres projets de recherche traitant de la mémoire au sein de l'ancien « Canada français ».

### **La construction de la mémoire**

Depuis plusieurs années, l'on constate un décalage entre la perception qu'ont les universitaires du passé canadien-français et celle qui prédomine au sein de la population en général, notamment au Québec. Tandis que le consensus universitaire insiste sur le caractère largement « normal » de la société canadienne-française, l'on entend néanmoins souvent que le Québec (ou l'Acadie) n'entrent dans la modernité que dans les années 1960 ou 1970<sup>3</sup>. Cela reflète, pour reprendre les mots de Landry, Pâquet et Gilbert, l'image « utopique » qu'on se fait communément

2 L'historien Donald Creighton constitue un excellent exemple d'un tel leader d'opinion. Voir Donald Wright, *Donald Creighton: A Life in History*, Toronto, University of Toronto Press, 2015.

3 Plusieurs travaux de l'historien Jocelyn Létourneau sont consacrés à l'analyse de ce décalage. Voir notamment *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire et identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000.

des années 1960 et de la Révolution tranquille, comme si tout ce qui avait précédé n'était qu'une « grande noirceur ».

Dans son chapitre « Pour en finir avec le passage à la modernité des francophonies canadiennes » qui paraît dans *Mémoires et mobilisations*, la sociologue Michelle Landry essaie de déconstruire ce lieu commun, avec une attention particulière portée à l'Acadie. Allant plus loin que d'autres chercheurs qui s'étaient penchés sur la problématique de la modernité et qui avaient situé ses débuts au XIX<sup>e</sup> siècle ou dans les années 1930, Landry conclut qu'« à la lumière des conceptions actuelles de la modernité, les francophones du Canada ont toujours été modernes et qu'il n'y avait jamais de société traditionnelle canadienne-française » (p. 234). Dans sa définition de la modernité, Landry s'appuie sur la typologie élaborée par Gerard Delanty et Patrick O'Mahony. Pour eux, la modernité peut être comprise de trois manières : comme un processus historique qui aboutit à une mondialisation des communications, comme un projet culturel basé sur le droit à l'auto-détermination, ou comme un projet social reposant sur quatre dynamiques institutionnelles, soit la formation de l'État, la démocratisation, le capitalisme et l'intellectualisation de la culture. En se basant sur cette typologie, Landry nous rappelle que les phénomènes comme l'arrivée des premiers colons en Amérique ou la Renaissance nationaliste acadienne du XIX<sup>e</sup> siècle n'auraient pu avoir lieu que dans un contexte de modernité. Ainsi, le chapitre de Landry est un appel convaincant pour la re-conceptualisation de l'histoire acadienne, non seulement au sein des instances universitaires, mais auprès de la population en général.

« La modernité » n'est qu'un angle mort parmi plusieurs au sein des mémoires des francophonies canadiennes. La complexité inhérente aux phénomènes historiques est souvent victime de la construction mémorielle. L'affaire du Règlement 17 illustre tout ce qui est oublié lorsqu'un événement atteint des proportions mythiques. En effet, on a tendance à voir le Règlement 17 comme « le mythe fondateur » de l'identité franco-ontarienne—un peu comme la Déportation l'est pour l'identité acadienne. Pourtant, plusieurs chapitres du *Siècle du Règlement 17* nous rappellent qu'en 1912, les francophones de l'Ontario se définissaient comme Canadien français et que le débat concernant le Règlement 17 s'est joué au sein d'un cadre institutionnel et intellectuel canadien-français, incluant forcément de nombreux résidents du Québec.

On a aussi tendance à présenter le débat sur le Règlement 17 comme un affrontement entre deux camps monolithiques : les anglophones versus les francophones. La lutte acharnée des francophones aurait finalement eu raison des politiques gouvernementales. Par contre, plusieurs chapitres de l'ouvrage de Bock et de Charbonneau nuancent ce portrait. Les contributions de Serge Dupuis et de Geneviève Richer, notamment, montrent que ce fut plutôt la « stratégie patiente de la persuasion » (p. 19) qui finit par pousser le gouvernement ontarien à reculer. Hans-Jürgen Lüsebrink montre pour sa part que les francophones ont pu compter sur des alliés anglophones en se penchant sur le cas de l'écrivain William Moore. Estimant que le parlementarisme britannique pouvait assurer « la diversité dans l'harmonie » (p. 15), ce dernier s'est donc vigoureusement opposé au Règlement 17. Le texte de Jack Cecillion contribue également à nous donner un portrait plus

nuancé, en concluant que la directive n'a pas suscité la même opposition chez francophones du sud-ouest de l'Ontario qu'ailleurs dans la province. En 1912, la transmission de la langue y était déjà difficile et plusieurs résidents de la région ne voyaient pas la pertinence de continuer la lutte. Une des grandes forces du recueil de Bock et de Charbonneau est donc de restaurer la parole à ceux, des deux côtés du débat, que la mémoire a oubliés.

Par ailleurs, les Franco-Canadiens semblent aujourd'hui désavantagés à cause des oublis mémoriels d'autrui. Ces oublis sont clairement identifiés dès les premiers chapitres de l'ouvrage collectif de Bouffard et Dorrington. D'abord François Larocque, Mark Power et Michel Doucet évoquent « l'archéologie de la Proclamation royale de 1869 », document qui garantissait le respect des droits civils des habitants de la Terre de Rupert. Les auteurs montrent qu'à l'encontre de l'oubli dont elle a été victime, la proclamation était régulièrement évoquée par des acteurs sociaux avant la Première Guerre mondiale. Ensuite, le politologue Edmund Aunger, tente de prouver, exemples historiques à l'appui, que, contrairement à ce que prétendent certains juristes, la Proclamation garantissait bel et bien des droits linguistiques aux francophones de l'Ouest.

Certains spécialistes de la francophonie canadienne craignent que les causes judiciaires ne soient que des « astuces » pour gagner des droits linguistiques. Joseph-Yvon Thériault, par exemple, écrit que « nos juristes peuvent bien découvrir un jour que les lois fondamentales de la Saskatchewan et de l'Alberta font de ces provinces des réalités juridiques francophones, mais à moins de mettre derrière chaque Westerner une police montée il faut bien convenir que cela aura peu d'effets dans les chaumières de Saskatoon »<sup>4</sup>. L'ouvrage de Bouffard et Dorrington nous pousse à remettre en cause cette attitude fataliste, faisant espérer que les connaissances historiques habituellement véhiculées dans les cercles restreints des spécialistes puissent s'incruster dans la mémoire des gens de l'Ouest.

### **La transmission de la mémoire**

Deux des trois ouvrages mentionnés analysent également la manière dont la mémoire se transmet à travers des œuvres littéraires. Le thème récurrent semble être la dénationalisation de la littérature francophone au Canada, qui refuse désormais de se mettre au service des anciennes conceptions (plus homogènes) de la mémoire canadienne-française ou acadienne. *Mémoires et mobilisations* nous permet de voir la façon dont cette question se pose dans plusieurs espaces géographiques. Les deux premiers chapitres du volume traitent spécifiquement de la production théâtrale dans l'Ouest canadien et en Ontario français. Dans son analyse du répertoire dramatique de l'Ouest, Louise Ladouceur examine la place changeante qu'y occupe le bilinguisme. Tandis que par le passé, le bilinguisme était associé à l'assimilation, le contact entre les langues est aujourd'hui davantage valorisé. Ainsi, « la mémoire collective transmise par ces œuvres...s'éloigne d'un univers homogène qui émane des bastions de la survivance » (p. 4). De son

4 Joseph-Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Éditions de l'Acadie, 1992, p. 169.

côté, Andréanne Gagnon cherche à comprendre pourquoi la mémoire des luttes à caractère national et social des travailleurs francophones de l'Ontario contre les entreprises anglo-américaines est aujourd'hui moins présente dans la dramaturgie de l'Ontario français. Son chapitre nous pousse notamment à nous interroger quant à l'effet du néo-libéralisme sur la production littéraire contemporaine.

Plusieurs chapitres du *Siècle du Règlement 17* sont également consacrés au rapport entre production artistique et mémoire collective. Le texte qui pourrait stimuler le plus de débat est celui de Lucie Hotte, dans lequel elle s'interroge sur le rapport entre la mémoire d'un drame historique et la qualité littéraire d'une œuvre. Elle conclut que le Règlement 17 occupe une place prépondérante dans la littérature pendant deux périodes historiques précises : au cours des années qui ont immédiatement suivi l'adoption de la directive et pendant la Renaissance culturelle franco-ontarienne des années 1970 et 1980. À partir des années 1990, toutefois, l'intérêt des écrivains pour le Règlement 17 a diminué. Hotte qualifie les romans qui paraissent en Ontario français aujourd'hui de « post-modernes » dans le sens qu'ils se fondent sur « la croyance que l'historiographie est univoque et privilégie une version [du passé] au détriment d'autres, alors que le roman est fondamentalement plurivoque et pluriel » (p. 349). Par contre, Hotte constate que les auteurs franco-ontariens ne sont pas encore prêts à « déconstruire » l'histoire du Règlement 17 pour donner la parole à ceux dont les voix n'étaient pas traditionnellement entendues. La littérature franco-ontarienne contemporaine a donc tendance à faire abstraction du Règlement 17, pour privilégier d'autres thèmes moins sensibles comme la Première Guerre mondiale. Selon Hotte, en refusant de se faire porteuse d'une seule et unique version du passé, la littérature franco-ontarienne a gagné en qualité. Mais comment alors trouver l'unité communautaire à travers cette multiplicité de voix et de mémoires? Faut-il même essayer de le faire? Il s'agit en effet d'un questionnement qui se manifeste aujourd'hui un peu partout au sein de la francophonie canadienne.

La mémoire se transmet non seulement à travers les œuvres littéraires mais aussi grâce à des espaces physiques. Tant *Mémoires et mobilisations* que *Le siècle du Règlement 17* évoquent cette réalité. L'historienne Hélène Beauchamp, par exemple, contribue aux deux ouvrages en traitant des lieux de mémoire à Ottawa. Dans *Mémoires et mobilisations*, elle analyse l'église Sainte-Anne qui « permet de préserver la mémoire des acteurs influents de la paroisse et de reconstituer son tissu social et économique à l'époque de la construction de cette église au début du XX<sup>e</sup> siècle » (p. 4). Dans *Le siècle du Règlement 17*, elle porte son regard sur la salle Sainte-Anne, qui fut « un espace artistique central pour la communauté canadienne-française de la basse ville d'Ottawa à l'époque de la crise scolaire » (p. 22). Les deux chapitres de Beauchamp sont accompagnés de plusieurs photos, y ajoutant une touche visuelle indispensable.

Bien que la transmission de la mémoire dépasse les cadres du collectif de Bouffard et Dorrington, les deux autres ouvrages montrent le potentiel de ce chantier de recherche. La représentation de la mémoire de la présence française dans les œuvres littéraires, mériterait par exemple de faire l'objet d'un ouvrage, notamment en ce qui concerne la mémoire de la francophonie métisse. Il en va de

même pour l'inscription de cette mémoire dans les espaces physiques de l'Ouest canadien<sup>5</sup>.

### **La mémoire au service du politique**

Le politique demeure encore un élément clé de la réalité francophone au Canada et la mémoire est utilisée par divers acteurs sociaux pour atteindre leurs objectifs. L'étude de Caroline Ramirez, publiée dans *Mémoires et mobilisations*, en fournit une bonne illustration. Comparant le traitement journalistique réservé à un projet de rénovation d'une partie de la Basse ville d'Ottawa dans la presse anglophone et francophone, Ramirez constate une différence marquée. Même si Ramirez ne prétend pas que le journalisme en milieu minoritaire soit forcément moins « objectif » que celui pratiqué par la majorité, elle note néanmoins que les journalistes francophones à Ottawa ne « manquent pas l'occasion de réactiver le souvenir des injustices subies par la communauté ». Ce faisant, conclut-elle, « ils permettent à l'identité francophone minoritaire de se consolider par la mise en contexte des luttes passées et présentes » (p. 98).

Le même constat quant à l'importance de la mémoire dans la réalisation des projets de société actuels ressort du collectif de Bouffard et Dorrington. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, la cause judiciaire était basée sur le rappel du statut dont avait déjà bénéficié la langue française sur les Prairies, un aspect du passé qui a pourtant été largement oublié. Ainsi, comme le note l'historien Yves Frenette dans sa préface à l'ouvrage, « plus que dans les autres affaires juridico-constitutionnelles, la recherche historique a joué un rôle central dans la cause *Caron* » (p. xi). Dans sa contribution à l'ouvrage, le sociologue Wilfrid Denis appelle à ce que les résultats de cette recherche inspirent les juristes à conceptualiser le Canada comme un pays « métis ». L'utilisation que fait Denis du terme « métis » est inspirée de la pensée de l'intellectuel John Ralston Saul, telle qu'exprimée dans *Mon pays métis*. Saul prétend que les meilleures traditions canadiennes (selon lui), telles les politiques « flexibles » et « inclusives » du bilinguisme et du multiculturalisme, ont leurs origines chez les peuples autochtones et ont été reprises par des Canadiens d'origine européenne<sup>6</sup>. Bien que les propos de Saul puissent être longuement débattus, le chapitre de Denis, comme l'ouvrage dans son ensemble, constitue un appel poignant à la remise en cause de nos certitudes sur l'histoire des Prairies canadiennes. Le français y était historiquement plus présent qu'on pourrait le croire, notamment grâce à la présence des Métis. Ainsi, même si la cause *Caron* a ultimement été rejetée par la Cour du Banc de la Reine et la Cour suprême du Canada, l'historien Yves Frenette, formule l'espoir dans sa préface qu'à « long terme les preuves historiques pèseront beaucoup plus dans la balance » (p. xi) afin de bonifier le statut du français dans l'Ouest canadien.

Essayer d'utiliser le passé pour atteindre les objectifs du présent est loin d'être un phénomène nouveau, comme le font valoir plusieurs chapitres de *Mémoires et mobilisations*. Par exemple, dans sa contribution au collectif, Philippe Volpé

5 Un travail préliminaire a déjà été accompli par Carol Jean Léonard, *Mémoire des noms de lieux d'origine et d'influence françaises en Saskatchewan: Répertoire toponymique*, Québec, Les Éditions GID, 2008.

6 John Saul, *Mon pays métis. Quelques vérités sur le Canada*, Montréal, Boréal, 2008.

montre la continuité inhérente à la pensée économique acadienne, en commençant avec la Renaissance du XIX<sup>e</sup> siècle allant jusqu'au déploiement du Parti acadien (PA) dans les années 1970, en passant par l'Ordre de Jacques Cartier au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Tous valorisaient la ruralité, la petite production, les coopératives, aux dépens de l'industrialisation. L'« utopie » anticapitaliste revient donc à maintes reprises au cours de l'histoire acadienne. Ainsi, sans nécessairement l'admettre, le PA convainc certains de ses électeurs des mérites de son programme économique en s'appuyant sur ce qui se disait par le passé, que ce soit lors des Conventions acadiennes ou au sein de la doctrine sociale de l'Église catholique. Bien que le PA n'ait jamais eu d'importants succès, il est à noter qu'un des rares candidats à avoir frôlé l'élection, le curé Armand Plourde, est aussi parmi ceux dont le discours puisait le plus explicitement dans la mémoire des revendications passées.

Pourtant, se tourner vers la mémoire dans l'espoir de réaliser des objectifs actuels peut avoir des effets pervers. Dans sa contribution à *Mémoires et mobilisations*, Marie-Hélène Eddie s'interroge sur la manière dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick réagiraient à la fermeture hypothétique du journal *L'Acadie Nouvelle*. D'une part, elle note que le souvenir de la disparition de *L'Évangéline* en 1982 aurait le potentiel de mobiliser les Acadiens dans le but de sauver leur quotidien. Par contre, elle remarque également que « la mémoire occulte les raisons de la fermeture et les conclusions qu'on pourrait en tirer pour l'avenir » et se demande si la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick « ne s'est pas privée de certaines analyses qui lui permettraient de mieux comprendre les défis multiples liés à la production d'un quotidien francophone indépendant au Nouveau-Brunswick » (p. 120). Cette tendance de transposer le souvenir du passé dans le moment présent, quitte à déformer la situation actuelle, est loin d'être unique à l'Acadie, comme l'a remarqué Marcel Martel dans une étude bien connue des références au Règlement 17 dans le cadre de la lutte pour la sauvegarde de l'hôpital Montfort<sup>7</sup>. Ainsi, bien que la mémoire puisse être un facteur de mobilisation populaire, elle peut aussi rendre plus difficile la recherche de solutions pratiques pour des problèmes contemporains.

## Conclusion

Ces trois ouvrages nous permettent de voir la mémoire dans toute sa complexité. D'une part, elle est au cœur de la réalisation de projets sociopolitiques en milieu francophone minoritaire. D'autre part, toutefois, elle est forcément basée sur des « oublis » ou même des déformations de la réalité historique. C'est une des raisons pour lesquelles les artistes renforcent de moins en moins « la mémoire telle qu'elle existe déjà », privilégiant plutôt d'autres manières de conceptualiser le passé. Le potentiel, ainsi que le danger, de cette déconstruction systématique de la mémoire continuent de semer de grands débats au sein de la francophonie canadienne, un débat que ces ouvrages ne feront qu'alimenter<sup>8</sup>.

7 Marcel Martel « Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort », *MENS*, vol. 6, no.1 (2005), p. 69-94.

8 Voir, entre autres, Joseph-Yvon Thériault et E. Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux*,

Malgré le fait que certains thèmes récurrents se dégagent de ces trois ouvrages, le fil conducteur de chacun d'entre eux aurait pu être encore plus évident. Il aurait été bon de voir les auteurs se référer à certains des autres textes du même collectif. Cette remarque s'applique surtout à *Mémoires et mobilisations*, dont le champ géographique, temporel, et linguistique n'est pas bien défini. En même temps, une des grandes forces de ce dernier ouvrage est justement de montrer que des problématiques semblables se font valoir au sein de sociétés très diverses.

Terminons en soulignant la recherche ultérieure dans le domaine de la mémoire et de la commémoration que ces trois ouvrages alimenteront. Une des pistes les plus prometteuses serait la mise en relation des mémoires des différentes communautés (par exemple la communauté métisse et francophone) qui partagent le même territoire et qui ont vécu les mêmes expériences historiques. À l'heure où chaque communauté remet en cause les idées reçues quant à son passé, il serait très profitable d'effectuer un travail comparatif afin de voir comment chacune d'elle reconceptualise les mêmes événements ou phénomènes historiques. Il s'agit d'un vaste chantier, pour lequel ces trois ouvrages serviront sans doute de base.

Michael Poplyansky  
*Cité universitaire francophone*  
*Université de Régina*

---

*nouvelles mobilisations*, sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert, Linda Cardinal. Montréal, Fides, 2008, p. 205-240 et Monica Heller, *Paths to Postnationalism*, Toronto, Oxford, 2011.